



# ARC 13 2022

## 4<sup>ème</sup> étape - TIR CAMPAGNE

### Samedi 4 juin à Gardanne

Les Archers de la Reine Jeanne et le Comité Départemental 13 de Tir à l'Arc ont le plaisir de vous convier à Gardanne le samedi 4 juin pour la 4<sup>ème</sup> étape de l'ARC 13 2022.

Les archers ayant déjà participé à un tir qualificatif peuvent participer mais ne seront pas classés. Merci aux responsables de clubs de signaler ces archers lors de l'inscription. Participation découverte possible pour les adultes dans la 1<sup>ère</sup> année de licence (pas de classement).

#### LE DÉROULEMENT

**12h30** : Ouverture du greffe et inscriptions  
**14h** : Départ simultané sur toutes les cibles  
**17h00** : Fin des tirs, remise des souvenirs et goûter.

#### LES INSCRIPTIONS

Par formulaire → [Formulaire d'inscription](#)  
ou par mail → [archers.reine.jeanne@gmail.com](mailto:archers.reine.jeanne@gmail.com)  
Date limite : mercredi 1er juin 2022  
Tarif : 5€ par archer, à régler sur place par chèque ou espèces.  
Informations : pour chaque participant préciser le numéro de licence FFTA, la catégorie d'âge, le genre, le type d'arc : classique ou poulies, avec ou sans viseur.

#### LE TERRAIN

Parcours de **12 cibles**.  
Pelotons de **4 à 6 archers** maxi.  
Tirs sur blasons campagne.

#### Distances de tir maxi :

poussins → 15m  
benjamins / minimes → 20m  
cadets → 25m

#### Coordonnées GPS :

43°26'13.0" N  
5°29'15.0" E

[Apple Plans](#)  
[Google Maps](#)

#### INFORMATIONS IMPORTANTES

- Pas de buvette sur place
- Licence FFTA 2022 avec la **mention « compétition » obligatoire**.
- La présence d'adultes accompagnateurs (parents ou dirigeants de clubs) est indispensable pour compter les points et veiller à la sécurité de chaque peloton.
- Marquer ses flèches (initiales de l'archer).
- Chaussures de marche / sport obligatoires pour archers et accompagnateurs.